

Mercredi 4 septembre 2019, 16h00
7077 avenue du Parc, local

Poste	Nom	Présence	
		OUI	NON
Président(e)	Jade Schuman	X	
Vice-président(e)	Maud Gauthier	X	
Secrétaire	Rosalie Allard	X	
Trésorière	Camille d'Anjou	X	
CVE	-		
Assistant(e)-CVE	-		
Représentant(e) PARC	Camille Rivest	X	
Représentant(e) des sports	-		
Représentant(e) culturelle	Ève-Marie Albert	X	
Responsable aux communications	Justine Bourgeois	X	
Représentant(e)s à l'Assemblée Départementale	Camille Desrochers Élisabeth Dufour Camille Dault Kassiopé Morin Sandrine Le Gall Kimia Racette	X	
Représentant(e)s de classe	BAC3		
	Ortho	Jade Schuman	X
	MAITRISE		
	Ortho	Madeleine Borgeat	X
	Audio	Sophie Moreau	X
	Audio 1	Élisabeth Plante	X

1. Mot de bienvenue

Le quorum est constaté à 16h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jade propose l'ordre du jour.

Kimia appuie.

Pas de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Jade propose une modification à l'ordre du jour : mettre le point « Modification des RG » après le point « Nouveau poste pour le CÉI ».

Camille D'Anjou appuie

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

3. Retour sur les rôles et responsabilités de chacun (document)

Jade valide que les nouveaux membres du CE ont reçu des informations de la part des anciens membres par rapport à leur poste. Elle vérifie que tout le monde a pris connaissance du Dropbox « ADEOA – CE 2019-2020 ».

Camille D'Anjou s'informe s'il existe un document descriptif des différents postes du CE pour les cohortes avenir. Jade explique que c'est inscrit dans les règlements généraux.

4. Postes à combler

a. Différents comités

Jade présente les différents comités et les anciens représentants ajoutent certaines explications. Les représentants sont inscrits dans le document prévu à cet effet. Les postes non comblés par des membres du CE seront présentés à la prochaine AG.

5. Conseils exécutifs à venir – Choix des dates

Nous devons déterminer les dates des prochains CE en nous assurant que nos rencontres ne soient pas en même temps que celles où la représentante SÉRUM doit aller.

Jade propose les mercredis à 16h, soit le 18 septembre, 2 octobre, 16 octobre, le 30 octobre, le 13 novembre, le 27 novembre et le 11 décembre.

Maud appuie.

*Pas de demande de vote
Adopté à l'unanimité*

Madeleine s'assure que ces dates seront indiquées pour les prochains membres du CE qui se présenteront.

6. AG annuelle de la rentrée – Choix d'une date

Jade mentionne qu'il faut donner un préavis de 7 jours pour organiser une AG. L'AG d'élection devra être après notre prochain CE pour que le budget soit adopté préalablement.

Les représentants de classe indiquent que le vendredi 20 septembre à l'heure du dîner serait un bon moment.

Jade propose que l'AG annuelle de la rentrée ait lieu à 11h30 le vendredi 20 septembre. Le local sera à préciser.

Madeleine appuie.

*Pas de demande de vote
Adopté à l'unanimité*

Camille Rivest s'offre pour aider les prochains qui prendront le poste de CVE.

Camille Dault demande s'il y aura de la pizza à l'AG.

Camille d'Anjou mentionne que ce sera en fonction du budget.

Camille Rivest s'offre pour faire la commande de pizza.

7. Discussion : problématiques reliées avec les directives données aux examens

Samuel Poitras, coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle de la FAÉCUM, a contacté Jade pour savoir si l'ADÉOA avait des problématiques spécifiques aux directives données pendant les examens. Il veut savoir si nous avons des procédures, comment ça s'est déroulé dans les cas passés, qu'est-ce qui peut porter à ambiguïté.

Kassiopé mentionne que lors d'un examen, des consignes verbales avaient été contradictoires avec les consignes écrites sur l'examen : à l'oral il avait été mentionné que la durée de l'examen était de 3h alors qu'à l'écrit sur la copie d'examen il était mentionné 90 minutes. La bonne information avait été transmise dans une salle d'examen, mais pas dans l'autre, donc seulement la moitié des

élèves ont été informés de l'erreur. Cela avait pénalisé des élèves qui ont fait l'examen beaucoup plus rapidement que ce qui était demandé.

Jade fait part qu'il y a des retards abusifs venant toujours des mêmes élèves aux examens de sa cohorte. Ces élèves arrivent dans le temps prescrit, mais comme ce sont toujours les mêmes, Jade est d'avis qu'il serait bien de noter ces retards pour faire un suivi.

Camille Dault explique qu'à un examen, il n'y avait pas assez de places dans le local pour accueillir tous les élèves. Il faudrait s'assurer d'avoir toujours des locaux assez grands.

Madeleine demande si les surveillants prennent en note les retardataires.

Jade explique que présentement c'est l'accumulation des retards aux examens qui n'est pas pris en note.

Camille Desrochers mentionne qu'à quelques reprises une surveillante est arrivée en retard d'une quinzaine de minutes. Les surveillants devraient donc être mieux sélectionnés ou être mieux encadrés.

Ève-Marie mentionne qu'il lui est arrivé d'entendre la musique qu'un surveillant écoutait avec des écouteurs.

Jade résume qu'il serait pertinent de s'assurer que les règles soient claires pour les surveillants, comme arriver X minutes à l'avance et si ce n'est pas fait, la personne ne pourra plus être surveillant à un examen.

Camille Dault explique que cela a été discuté à l'assemblée départementale l'an dernier. Un comité à l'université a été formé pour s'assurer de faire une formation claire pour les surveillants d'examen. Ils veulent régulariser la façon de surveiller les examens. Certaines mesures seront mises en place dès l'automne.

Camille d'Anjou demande si quelqu'un surveille les surveillants. Il faudrait qu'il y ait un suivi avec les surveillants.

Jade s'informe à savoir s'il y a déjà eu des élèves qui ont eu des malaises pendant des examens.

Kassiopé mentionne qu'il y a déjà eu quelqu'un qui avait eu un accident peu de

temps avant un examen. La professeur avait alors discuté avec l'élève et lui avait permis de ne pas faire son examen la journée même.

Jade demande si elle avait un papier médical.

Justine explique qu'elle n'en avait probablement pas, mais que l'élève avait eu des difficultés au cours de la semaine précédente et qu'elle s'était tout de même présenté à l'examen

Jade suggère d'établir des lignes directrices pour les cas où un examen au lieu et que nous sommes malade.

Madeleine ajoute que les élèves doivent se sentir rassurés et qu'ils sachent où aller chercher de l'aide lorsqu'ils sont dans ce genre de situation.

Sophie explique qu'en comité conjoint ils ont discuté des cas de malaises lors d'examens. Une politique sur les malaises avait été mise à jour. Cependant, peu d'information sur cette politique a été partagée.

Justine fait part que lorsqu'elle s'est fait enlever ses dents de sagesse, un matin avant un examen elle avait perdu conscience. Elle ne savait pas ce qu'elle aurait pu faire dans ce cas, puisqu'elle ne pouvait pas obtenir de papier du médecin. Elle s'est donc présentée à son examen tout de même.

Camille d'Anjou ajoute que cela se produit aussi pour les cas de gastro.

Camille Desrochers demande ce qui se passe pour une panne de métro et que plusieurs élèves arrivent en retard.

Jade dit qu'il est possible de le voir sur le site internet de la STM.

8. Discussion : nouveau poste pour le CÉI

Camille d'Anjou présente le comité étudiant interfacultaire (CÉI) : un représentant par année qui fait les cours CSS participe au CÉI pour aider à améliorer ces trois cours. Elle mentionne qu'il manque présentement de participation. Il est pourtant intéressant d'avoir des avis de tout le monde faisant partie des 13 programmes qui font les cours CSS. Le but serait d'inclure le poste de représentant CÉI dans les règlements généraux pour tous ceux qui font les cours CSS.

Jade constate que c'est déjà dans les règlements généraux.

9. Modification des RG

Jade présente des règlements à enlever, modifier ou d'autres importants à remettre à l'AG. Ils seront présentés à l'AG.

Jade propose un vote en bloc pour les modifications.

Elisabeth Dufour appuie.

À l'article 21, il est mentionné que le CE est constitué de 21 membres ou moins en fonction du cumul des postes. Maintenant c'est 22 membres en raison de l'ajout du représentant de la nouvelle maîtrise en audiologie.

Il doit aussi y avoir l'ajout du poste de représentant de la nouvelle maîtrise en audiologie.

Jade demande si quelqu'un aurait une suggestion d'une nouvelle appellation pour ce poste.

Sophie suggère l'appellation « Représentant de la classe maîtrise audiologie I ».

Kassiopé demande si le poste du représentant de classe de B.Sc II a été enlevé. Jade répond qu'il a été enlevé à l'AG de fin d'année l'an dernier.

À l'article 27, Jade rappelle que puisqu'il y a maintenant 3 postes vacants, c'est à nous de nous partager les rôles pour l'instant.

À l'article 31, Jade suggère que le quorum du CE soit égal à 50% des membres plutôt que le 2/3, puisqu'il y a une diminution du nombre des membres du CE.

Kassiopé demande si c'est possible d'attendre après l'AG l'élection pour prendre cette décision, puisque c'est à ce moment que nous saurons si certains postes seront toujours vacants.

Justine explique que le quorum est en fonction du nombre de membres du CE plutôt qu'en fonction du nombre de poste.

Sophie tient à rappeler que l'an dernier il était difficile d'avoir le quorum.

Jade indique que le but serait de commencer les CE plus rapidement.

Élisabeth fait valoir que tout le monde devrait être présent à tous les CE.

Jade est d'accord que tout le monde devrait être présent, mais que parfois certaines personnes ont de bonnes raisons d'être absents.

Jade vérifie que tout le monde est bel et bien en accord avec cette modification.

Jade propose le vote en bloc pour les modifications de RG.

Kassiopé appuie.

*Pas de demande de vote.
Adopté à l'unanimité*

10. Informations

a. Interne

Jade explique la situation par rapport aux règlements de changements de plan de cours et de demandes de changements de date d'examen. Pour l'instant, il n'y a

pas de document officiel, il y a seulement un document expliquant certaines procédures. Si des élèves veulent changer la date d'un examen, la procédure en vigueur est en 3 étapes : en premier un sondage doit être fait auprès des étudiants pour s'assurer que la majorité des élèves veulent faire ce changement, ensuite la demande doit être faite au professeur et il peut accepter ou refuser la demande et finalement un sondage doit être fait sur Studium. Jade est d'avis que cela demande beaucoup de travail au professeur.

Sophie explique que cette procédure était une demande des professeurs. Ils souhaitaient que le sondage final soit anonyme, c'est pourquoi il doit être fait sur Studium.

Camille Dault explique qu'à l'AD les professeurs étaient en accord avec la procédure et les représentants de l'AD aussi.

Madeleine a déjà vécu cette procédure et elle avait accompagné la professeur pour créer le sondage. Le sondage s'était bien fait.

Camille Dault suggère que les représentants de classe pourraient avoir comme tâche de s'assurer que les professeurs sont à l'aise avec la création d'un sondage sur Studium et de les aider si ce n'est pas le cas.

Jade suggère d'ajouter la possibilité de faire vote à main levée tête baissée.

Kassiopé n'est pas en accord avec cette suggestion. Elle mentionne qu'il peut y avoir des situations où des élèves n'oseraient pas s'opposer à un changement avec cette méthode.

Sophie pense que le pourcentage requis est décidé par le professeur. Ce sera à confirmer lors d'une rencontre du comité conjoint.

Camille Dault ajoute qu'il pourrait y avoir des absents si un vote était fait en classe. Sur Studium il peut y avoir un délai raisonnable pour permettre à tout le monde de répondre.

Madeleine s'informe sur l'utilité de la première étape de la procédure si un vote est fait par la suite dans tous les cas.

Jade explique que c'est pour sonder l'intérêt général des élèves.

Kassiopé explique que lors d'une rencontre de l'AD, ils ont mentionné que le 50%+1 est nécessaire pour faire un changement au plan de cours. La modalité de sondage restait à déterminer.

Sophie explique qu'au comité conjoint il a été discuté que le 50%+ 1 est le minimum, mais le professeur peut demander plus.

Jade demande à un membre de l'AD et un autre du comité conjoint de nous partager les documents pertinents.

Jade mentionne de ne pas oublier de laver les micro-ondes, cette tâche doit se faire une fois par mois, au début du mois.

Elisabeth Dufour demande s'il y a toujours 2 micro-ondes qui ne fonctionnent pas. Jade explique que nous vérifierons dans le budget s'il serait possible d'en acheter d'autres.

Camille d'Anjou demande s'il serait de faire une demande à l'université pour avoir des micro-ondes fournis.

Maud pense que ce n'est pas possible d'en avoir fournis, puisque nous sommes dans des locaux loués. Elle ajoute qu'avec le déménagement qui s'en vient, il faudra vérifier si c'est une bonne idée d'en acheter d'autres.

Jade rappelle de mettre ses disponibilités dans le calendrier pour la permanence du local de l'asso. Il faut faire du ménage dans le local. Cette année, chaque poste aura un endroit désigné pour mettre son matériel.

Kassiopé demande si une date est prévue pour le ménage.

Jade répond qu'il faudra en fixer une. Pour l'instant, chacun peut commencer le ménage lors de son midi à l'asso.

Madeleine demande s'il pourrait y avoir une poubelle dans le local.

Jade répond que ce serait possible.

Elisabeth Dufour demande ce que ça implique de faire un midi au local.

Jade explique qu'il faut répondre aux questions des élèves, aller chercher les livres au local de la SÉRUM et les remettre.

Madeleine mentionne de ne pas inviter trop de gens dans le local. Il ne faut pas quitter le local ouvert si nous ne sommes pas présents ou avec une personne non membre du CE

b. Externe

Maud a eu une rencontre avec Charles de la FAÉCUM pour parler du déménagement de 2023. L'ADÉOA ne sera plus dans le même pavillon que physio-ergo. Le café l'Empathique ne sera donc plus dans notre pavillon, il sera à 10 minutes de marche du pavillon d'ortho-audio. Il faut donc en discuter à savoir si nous sommes en accord avec le fait de ne plus faire partie du café.

Élisabeth Plante demande où déménagera ortho-audio.

Maud explique que les programmes ortho-audio et physio-ergo seront au pavillon Roger-Gaudry, mais dans deux ailes opposées.

Camille Rivest demande s'il serait possible de partager un café avec un autre programme.

Jade pose questions par rapport aux cotisations.

Maud explique que nous serions totalement séparés du café l'Empathique à partir de 2023. Il n'y aurait donc plus de cotisera pour le café.

Maud propose « L'ADÉOA est en faveur de sa séparation avec le café l'Empathique à partir du déménagement qui est prévu en 2023. »

Sophie appuie

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité

Maud explique que nous ne pourrons pas déménager de meubles lors du déménagement de 2023. Il serait donc important de prendre en compte cette information si nous souhaitons faire des achats.

Maud a assisté cet été à un conseil des affaires sociopolitique. Ils ont discuté de la rémunération/compensation des stages. Elle partagera un document explicatif de la situation et des démarches à faire pour recevoir la bourse. Le conseil a aussi recueilli plusieurs informations auprès des différentes associations étudiantes présentes. Il s'est informé de comment se déroulent les stages dans les différents programmes et va envoyer ces informations au gouvernement. Le but est de bâtir un guide/une convention pour les superviseurs.

Camille d'Anjou demande si ce document explicatif et les documents à remplir pourront être mis sur le site de l'école.

Maud s'informera de comment il est prévu de transmettre ces informations et les documents aux étudiants.

Jade ajoute qu'on pourra en discuter un peu à l'AG et que tous les élèves peuvent avoir accès aux documents qui sont discutés en CE

Camille d'Anjou demande si un PV est disponible par rapport aux discussions de stages. Ces informations pourraient être intéressantes pour le CÉI.

Sophie demande si des démarches seront faites pour les programmes qui n'ont pas obtenu la rémunération de stage.

Maud explique que la décision est révisée aux 2-3 ans.

c. Académique

Caduc.

d. AD

Caduc.

e. Communications

Justine demande si certaines personnes ont des idées pour mettre sur la murale au 3^e étage.

Jade suggère de mentionner les évènements comme l'AG d'élection et le karaoké.

Justine invite les autres représentants à lui envoyer des informations à partager. Elle suggère de faire une conversation messenger pour les discussions moins officielles du CE. Elle mentionne que nous avons maintenant une page instagram et nous invite à faire de la publicité.

Camille Desrochers demande s'il faudrait avoir des autorisations des personnes qui sont dans les photos ou des vidéos qui seront publiées.

Justine indique qu'il faudrait simplement le dire clairement lorsqu'on fait une photo ou une vidéo qui sera publiée. Cela laissera la possibilité aux personnes d'accepter ou de refuser.

Justine demande des précisions sur son rôle sur la page Facebook.

Jade explique qu'elle peut prendre les devants et partager des évènements ou de l'information.

Justine rappelle qu'il faut lui envoyer les documents au maximum le samedi soir pour que ça paraisse dans l'info-adéoa.

Les représentants de classe lui enverront les adresses courriel des élèves le plus rapidement possible.

f. Trésorière

Camille d'Anjou explique qu'elle est en démarche pour avoir toutes les cotisations. Elle demande s'il pourrait y avoir un trésorier du bal comme signataires du compte. Elle contactera Lily Dumont et Marylou Leclerc. Elle se demande si un élève appliquer deux fois à la bourse globe-trotter lors de deux sessions différentes. Sophie mentionne qu'il faut regarder vérifier les critères.

Camille d'Anjou demande à Jade si nous aurons une commandite Banque Nationale.

Jade enverra un courriel à ce sujet.

Jade fait un rappel quant à la présentation du budget dans deux semaines.

g. Représentante culturelle

Ève-Marie aimerait se faire ajouter aux groupes des cohortes pour sonder l'intérêt des élèves à certaines activités.

Jade lance l'idée de refaire l'activité de pommes qui était intéressante. Autres activités : les lanternes, World Press Photo.

Justine s'informe de la raison pour laquelle l'activité pommes n'avait pas eu lieu l'an dernier.

Jade répond que c'était en raison du lieu de l'activité.

h. Représentante PARC

Camille Rivest explique le projet Swab The World : récolte de données pour le don de cellules souches à l'international. L'organisme viendrait faire une conférence un midi et les personnes intéressées à faire un « swab » pourraient le faire. Elle s'informera aux cohortes pour trouver un midi où tout le monde est disponible.

i. Représentantes de classes

Élisabeth Plante s'informe par rapport vêtements de cohorte.

Sophie explique que le comité vêtement est indépendant du CE. C'est aux étudiants de prendre en charge le projet.

Elisabeth Dufour demande quand il sera possible de rencontrer les nouveaux étudiants à la maîtrise audio.

Maud mentionne que le karaoké et le 5 à 7 de la rentrée seraient de bons moments.

11. Varia

a. Rencontre FAÉCUM et camp de formation FAECUM (27-29 septembre)

Jade explique ce qu'est cette rencontre. Il y a trois places. Il faut donner une réponse avant le 11 septembre.

Maud va faire la demande pour les représentants. Maud, Justine et Camille d'Anjou sont intéressées. Camille R aimerait être dans la liste d'attente.

b. Présentation projet de Sandrine Hébert

Maud explique le projet : Créer un groupe de discussion géré par un étudiant en orthophonie qui regrouperait des étudiants de l'université qui bégaien. Si ce

groupe fonctionne bien, il serait ensuite possible de créer différents groupes pour d'autres problématiques. Nous parlerons de ce projet à l'AG.

c. Bénévoles pour comité développement durable

Reconduit au prochain CE.

d. Journée des sciences de la santé

Jade explique la journée. Il n'y a pas d'intéressé.

e. Tailgate

Le Tailgate aura lieu le 4 octobre. Kassiopé se propose pour remplacer la représentante sport lors des rencontres jusqu'à ce que le poste soit comblé.

f. Nomination du futur doyen de la faculté de médecine

Jade lit un message à ce sujet. Nous sommes invités à participer aux consultations pour la nomination.

g. Karaoké de la rentrée

Maud mentionne de faire le message dans les cohortes pour l'évènement du karaoké de la rentrée. Il est important d'indiquer si l'on participe pour qu'elle puisse faire une réservation en fonction du nombre de personnes.

12. Fermeture

Jade propose la fermeture du CE.

Kassiopé appuie.

Le conseil exécutif du 2019-09-04 est fermé à 18h28.